

Projet Educatif De Territoire de la commune de LABASTIDE BEAUVOIR 2015 -2018

ETAT DES LIEUX

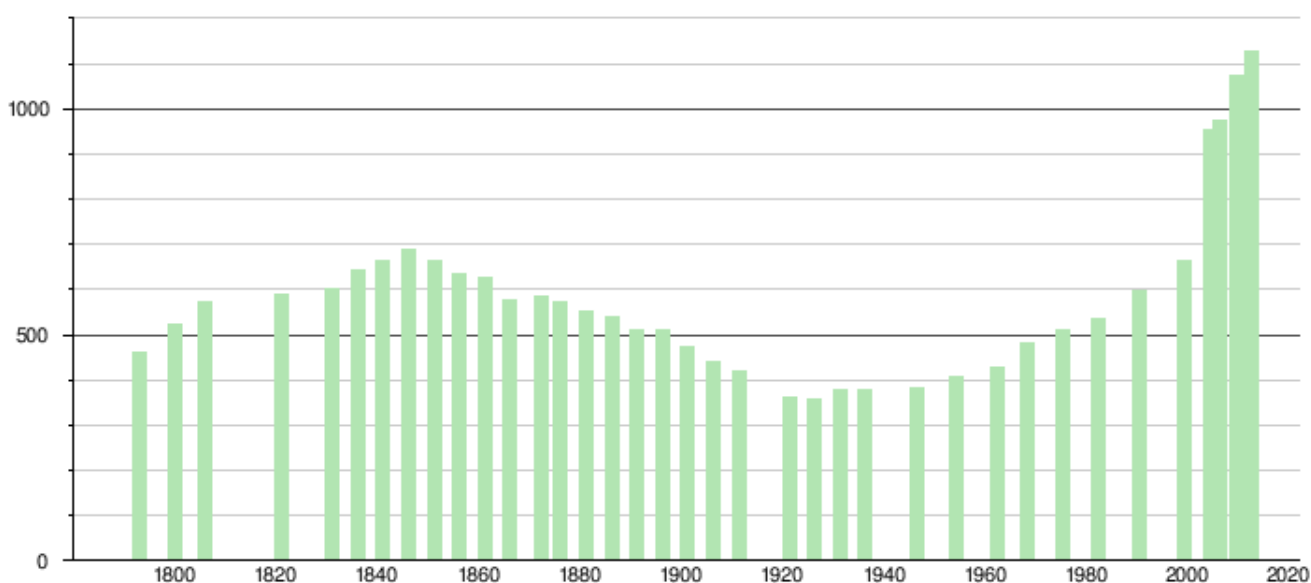
1- La situation du village :

Labastide-Beauvoir est un village attractif en pleine évolution : à l'orée du siècle, la population n'était que de 664 personnes (1999) alors que, cinq ans plus tard, on compte déjà 952 habitants. Depuis, la population n'a fait que croître pour atteindre 1130 villageois aujourd'hui. Les perspectives ne devraient pas changer cette évolution puisque 77 logements seront livrés dans les deux ans et une cinquantaine de nouvelles habitations devrait suivre jusqu'en 2020.

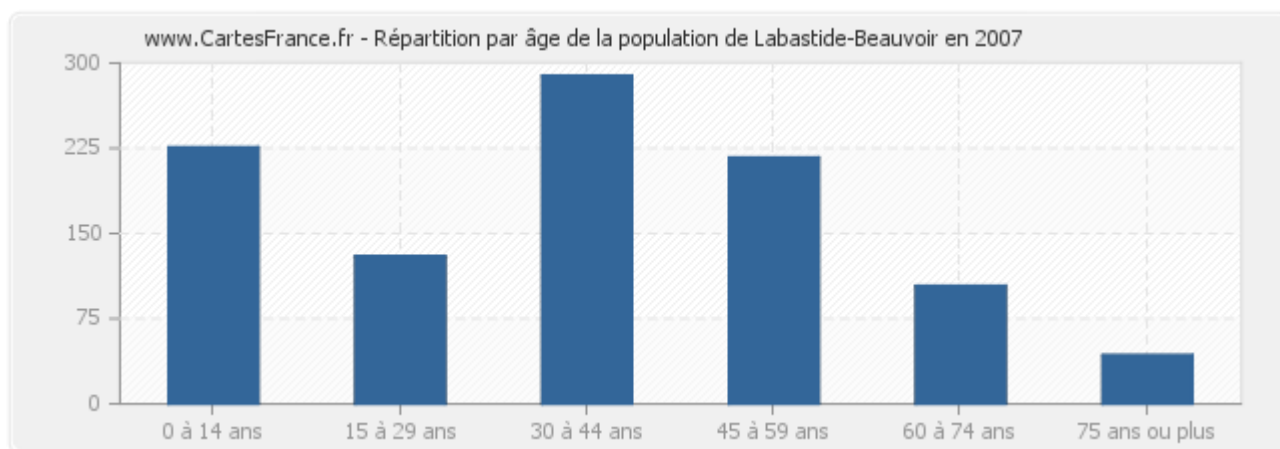
Ces histogrammes traduisent une évolution très rapide depuis quinze ans avec une forte augmentation de la tranche 0 – 14 ans (à comparer aux 15 – 29 ans.).

Le rajeunissement de la population suppose donc une activation par tous les services jeunesse

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.



1.1 Une situation privilégiée mais posant des problèmes.

La commune se trouve sur l'axe Toulouse/Revel, à mi-chemin, idéalement placée le long de la route départementale 2, voie classée à grande circulation. Ce passage important sur une ligne de déplacement venant de Revel et de l'Aude vers Toulouse amène une circulation importante aux

heures de pointe.

Les autres moyens de déplacement, le transport à la demande et les lignes de car (réseau Arc-en-Ciel) ne suffisent pas à endiguer ce flot. Toutefois, l'accès à la gare de Baziège (6 km) et à l'autoroute vers Toulouse par l'A61 (bretelle de Montgiscard à 8 km) a détourné une partie de la circulation.

Cet axe de circulation a permis une très bonne implantation des commerces, gage d'attractivité pour les nouveaux arrivants.

Mais, il constitue aussi un obstacle aux déplacements intra-village : certaines installations sont d'un côté de la route (école, places, château) alors que la mairie, les salles municipales et le stade sont de l'autre côté. Une prise en compte de cette situation est indispensable quand on veut multiplier l'usage des salles.

Les espaces verts à deux pas et les chemins de randonnée en développement constituent une contrepartie agréable à cette circulation selon un axe routier.

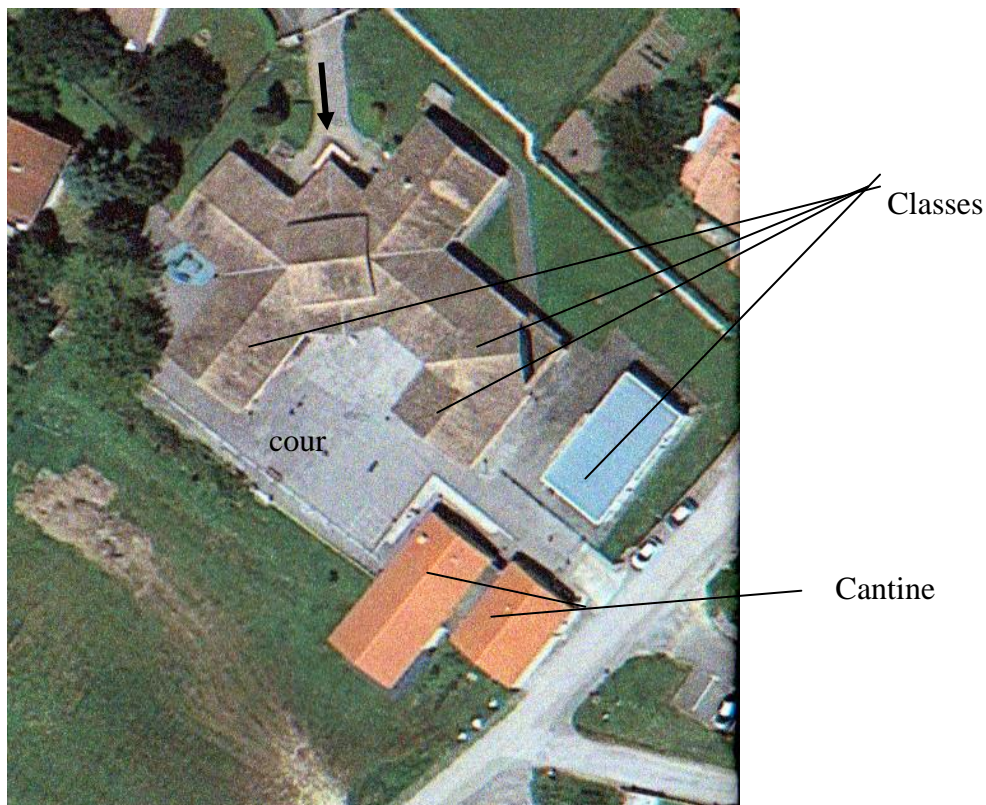
On peut donc attester d'atouts indubitables qui font le charme du village limité par quelques obstacles qui devront être pris en compte.

1.2 Le groupe scolaire :

Le groupe scolaire, formé de deux classes maternelles et trois classes élémentaires, voit son effectif varier selon les années entre 105 et 115 enfants. La perspective d'arrivée de population nouvelle devrait stabiliser le nombre d'élèves au-dessus de ce niveau.

Les locaux, anciens, peuvent accueillir cet effectif mais en utilisant deux classes préfabriquées. Les espaces disponibles ne sont pas très nombreux dans les locaux même. De plus, l'afflux de population attendue pourrait faire basculer cet équilibre précaire.

Les enseignants ont donné priorité à leur rôle de transmission de savoirs tout en inculquant les règles sociales traditionnelles. Ils s'impliquent ponctuellement dans des manifestations proches de leur mission (commémorations, spectacle et fête de fin d'année). On s'aperçoit alors de l'impact de ces actions sur le village par le nombre important de parents qui suivent leurs enfants. On peut affirmer que les enseignants sont prêts à participer à des animations compatibles avec leur propre projet pédagogique et le fonctionnement habituel des locaux.



2- Les associations :

La prolifération du tissu associatif a fluctué selon les époques. Quand le village était constitué de villageois directement issus des familles agricoles d'origine bien connues de leurs concitoyens, les fêtes locales étaient appréciées et variées, en particulier du fait que les déplacements individuels étaient moins faciles. L'apport de population d'origine urbaine par la construction de lotissements successifs a modifié le rapport de départ pour délayer le noyau originel et le rendre moins présent. La population a aussi de meilleurs moyens de s'extraire du village, le bassin d'emploi s'étant aussi déplacé.

On a donc une grande dispersion des loisirs sur les communes environnantes entraînant un sentiment moindre d'appartenance à la communauté villageoise.

Le foyer rural : il compte actuellement de nombreuses activités avec des amateurs très variables en nombre (théâtre, danse, gymnastique, atelier mémoire, jeux de cartes 3^{ème} âge, jeux de société, couture, arts plastiques, puis plus récemment des activités sportives comme judo et zumba...) qui reprennent petit à petit une place importante d'une haute valeur intégratrice. Le dynamisme des dirigeants est un point d'appui important pour l'animation du village.

Labastide En Fête : Récemment remaniée, cette association est chargée des animations festives. En se renouvelant, Labastide En Fête multiplie les perspectives de développement des relations entre associations au service des habitants. Des pistes de travail sont actuellement à l'étude. Ils sont d'ailleurs des partenaires incontournables dans le comité de pilotage.

L'ACLB, Athlétic Club de Labastide-Beauvoir, apporte une notoriété régionale au village par son rayonnement, surtout par son école de rugby qui draine une centaine d'enfants et d'adolescents des villages alentours (10 à 15 % des enfants habitent la commune). D'autres sports pourraient être intégrés à cette structure mais, faute de moyens (espaces dédiés, animateurs), les licenciés sont encore déplacés vers les installations des communes environnantes. L'ACLB intervient régulièrement à l'école depuis plusieurs années

Les associations plus spécialisées : la pétanque dont l'action en direction des plus jeunes est à développer ; La chasse utile par sa connaissance de la faune et de la flore. Les anciens combattants et tous les anciens du village qui pourraient apporter une part essentielle de la mémoire du village. .

Les rendez-vous traditionnels sont diversement suivis mais la fête votive (trois jours début juillet) , les lotos et repas remportent un grand succès. Les animations incluant les enfants se sont développés récemment et sont très suivis : défilé de carnaval, jeux de plateau, théâtre ...La fête de la musique se révèle tout aussi dynamique par l'animations familiale qu'elle propose.

En conclusion, le tissu associatif est riche et varié. On peut noter un grand nombre d'activités dont certaines sont récentes et qui sont appelées à se développer. On peut s'appuyer sur ces activités existantes pour définir un projet éducatif global.

3- PRESENTATION DES PARTENAIRES DIRECTEMENT LIES A L'ECOLE

3.1- Le personnel municipal :

Les deux agents techniques assurent la maintenance des locaux et le service de cantine (alimentée par une cuisine centrale), deux ATSEM aident les enseignantes de maternelle et assurent un rôle à l'ALAE et trois animateurs gèrent les élèves pendant les animations. Une directrice coordonne et organise l'ensemble. Un renfort est apportée par le personnel de secrétariat qualifié pour ces tâches.

La triple structure ALAE, école et municipalité doit encore affiner ses relations et surtout

construire une réelle coopération où chacun doit trouver son utilité. Le PEDT devrait le faciliter.

3.2- L'association des parents d'élèves :

Sous l'impulsion de parents d'élèves très motivés, l'association a depuis quelques années nettement repris un rôle de premier plan dans les animations.

Consciente de l'importance de ses actions complémentaires de l'enseignement, l'association désire s'impliquer dans la vie du village en proposant des animations avec les autres associations de la commune. Fortes de cette amorce d'une collaboration au service des villageois, des avancées intéressantes ont vu le jour et ne demandent qu'à être pérennisées.

3.3 Les enseignants et le projet d'école

Les enseignants ont renouvelé leur projet d'école cette année pour une application à la rentrée 2015 et pour trois ans. Les trois axes de leur action sont proches des objectifs de l'ALAE :

- 1. Permettre l'individualisation des parcours d'apprentissage :** L'accent est mis sur le développement des moyens d'apprendre propres à chacun et proche de l'individualisation des apprentissages annoncée dans le projet ALAE. Cet axe est plutôt spécifique de l'école.
- 2. Développer la continuité des apprentissages :** un axe à privilégier dans l'avenir de l'ALAE. Il est important de définir comment les animations vont pouvoir répondre aux différents niveaux d'élèves à venir.
- 3. Favoriser l'éducation par la liaison entre les différents temps de vie de l'enfant.** Les objectifs comme porter secours ou développer les pratiques sportives constituent des passerelles éducatives intéressantes pour ce PEDT. Un effort particulier est à faire quand de multiples intervenants se succèdent auprès des enfants. Cet axe est prioritaire aux yeux du comité de pilotage.

4. ANALYSE DE L'EXISTANT:

4.1 Contenus des animations :

Les loisirs actifs où l'enfant bouge sont à privilégier. On comprend que la vie actuelle les voit souvent dans un véhicule pour couvrir des distances bien plus grandes que le périmètre habituel des déplacements que pouvaient effectuer leurs grands-parents.. Dans le même temps, on mesure le peu de déplacements pédestres qu'ils assurent en raison de la dangerosité de la circulation.

On proposera plutôt des sports ou des grands jeux favorisant de grands mouvements.

Une autre dimension indispensable réside dans les arts et plus particulièrement les arts musicaux. L'école ne peut faire face à cette dimension que très partiellement (chorale) mais le temps manque pour une véritable éducation artistique aussi bien dans la fréquentation des œuvres (reproduire, détourner..) que dans la réalisation (lecture, écoute). Il sera difficile de multiplier les instruments de musique mais on devra saisir toutes les occasions de les approcher.

Ces enfants « rurbains » ont perdu l'apprentissage dont bénéficiaient naturellement les petits campagnards en liaison étroite avec la nature. On devra retrouver cette tradition qui permet de comprendre et défendre ce privilège qui nous entoure : le milieu naturel.

Dans le même ordre d'idée, ils doivent être mis en relation avec la mémoire des lieux et comprendre l'évolution des paysages qui les entourent. La fréquentation des anciens, au-delà de l'aspect intergénérationnel doit apporter la liaison avec la vie du village et la compréhension de ses valeurs.

Les contenus culturels sont à l'évidence complémentaires. L'enfant de famille privilégiée qui voyage et visite des régions différentes construit, s'il est accompagné dans sa découverte, des repères culturels irremplaçables. Il est donc important que des activités de découverte soient proposées à tous en harmonie avec les propositions scolaires non négligeables.

4.2 En liaison avec l'organisation :

Les loisirs des enfants sont partagés entre les approches traditionnelles (sport, culture, ...) et les habitudes plus modernes (jeux électroniques sur différents supports).

Loin des loisirs souvent ciblés de leurs parents, les jeunes aspirent à un assortiment d'activités permettant des choix multiples (génération zapping), préférant la variété à l'approfondissement. Ils

arrêteront peut-être plus tard leur choix sur une ou plusieurs activités qu'ils ont déjà essayées pendant leur jeune âge.

Nous devons multiplier les approches pendant des périodes assez courtes pour ne pas lasser mais assez longues pour qu'ils puissent juger de leur intérêt pour l'activité.

Il faut de même apporter une certaine souplesse dans les inscriptions afin de laisser la possibilité de l'erreur de choix. Le but des animations n'est pas de contraindre mais de séduire.

5. LES OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET EDUCATIF

5.1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant.

L'enrichissement des activités devrait lui permettre de découvrir et de pratiquer des activités peu ou pas rencontrées dans sa vie actuelle. L'approche d'activités artistiques devrait notamment compléter sa découverte du monde.

La lecture et la fréquentation plus importante de la bibliothèque municipale viendront aussi apporter une ouverture complémentaire à celle de l'école.

5.2. Favoriser le développement de l'autonomie.

La pratique d'activités, même nouvelles, ne suffit pas à développer l'autonomie de l'enfant. Il faut encore qu'il puisse prendre des initiatives, exercer son jugement et prendre des responsabilités au sein du groupe pour faire progresser l'activité. On ne peut le faire qu'en proposant des activités moins médiatisées (les sports les plus connus sont les moins malléables car les enjeux sont trop affichés) et qui permettent de construire progressivement des situations originales (ex :badminton).

5.3. Favoriser la socialisation, la coopération et l'entraide.

Dans sa prise de responsabilité, l'enfant n'est pas seul mais doit compter avec le groupe. La socialisation doit alors se développer pour qu'il puisse se confronter à l'autre sans violence, qu'il puisse exposer son point de vue et le défendre. Cette gestion de groupe se retrouve dans les classes comme dans la vie courante et devrait améliorer sa confiance en soi et en l'autre.

De même, la coopération et l'entraide doivent permettre aux plus discrets de retrouver une place dans le groupe sans être éliminés comme pourrait le faire la compétition habituelle.

La socialisation passe aussi par le respect de la règle qui s'applique à tous et arbitre les rapports sociaux.

Les habitudes ainsi construites doivent permettre au futur adulte de comprendre le monde dans lequel il est appelé à vivre pour évoluer selon la loi commune à tous.

5.3. Construire le futur citoyen

La règle est aussi un objet en devenir. Le citoyen responsable recherche comment donner une valeur durable à l'évolution de la société. Il est actif au sein de cette société par ses actions par exemple pour la préservation de la planète que ce soit en termes d'économie et de limitation du gaspillage autant qu'en termes de gestion de ses affaires personnelles. On rejoint une grande préoccupation éducative de l'école autant que des parents. La préservation des espaces et la compréhension de l'écologie « en action » lui permettront de mieux partager les préoccupations des gestionnaires de notre campagne (cf la journée de la nature).

5.4 .Développer les liens avec le patrimoine notamment communal.

Le partage de manifestations à caractère social dans la commune devraient rapprocher l'enfant de ses parents qui sont venus le voir et participent ainsi à la vie communale. En plus de la conscience de la mémoire pour certaines célébrations, la participation à la vie de la commune renforce le sentiment d'appartenance à une communauté soudée et l'envie de préserver le patrimoine commun. On peut aussi favoriser les relations intergénérationnelles en partageant ce qui motive tout un groupe et renforcer ainsi la confiance dans la vie en groupe.

6. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Déduit du projet éducatif, le projet pédagogique en reprend l'architecture pour en décliner les objectifs.

6.1 Permettre l'épanouissement de l'enfant.

- Proposer des activités nouvelles en complément des activités scolaires : sports, chant, théâtre
Les nouvelles pratiques doivent être abordées sous une forme ludique afin de créer une dynamique de plaisir propice à l'épanouissement de chacun. Au nombre de ces activités, on peut compter les pratiques artistiques
- Assurer la sécurité affective et physique des enfants :
 - Par une attention rigoureuse aux installations, matériels et conditions de l'activité.
 - Par l'écoute et la confidentialité.
 - Par un accueil personnalisé et individualisé
 - Par une communication constante avec les autres partenaires (parents, enseignants, élus).
- Respecter le niveau d'implication et de réussite des enfants :
 - Accepter le choix de participer ou non à l'activité, de se retirer d'une situation qui ne le motive pas.
 - Proposer des animations adaptées à l'âge des enfants.
 - Ménager des temps calmes en alternance avec les activités plus intenses en liaison avec les enseignants et les parents.

6.2. Favoriser la construction de l'autonomie et de la confiance en soi :

- Favoriser l'expression orale afin de faire verbaliser les difficultés et les envies. L'expression sera utilisée pour verbaliser ses difficultés et son projet et permettre de résoudre les conflits.
- Favoriser l'autonomie afin de responsabiliser les choix des enfants : Leur demander d'être à tour de rôle acteur et organisateur du groupe.
- Favoriser la prise en mains et le rangement de l'organisation matérielle de l'activité en s'appropriant les lieux et les matériels mis à disposition.
- Permettre aux enfants d'évaluer par eux-mêmes le déroulement des activités et leurs résultats.

6.3. Aider à la socialisation , la coopération et l'entraide

- Développer les travaux de groupes, d'équipe ou les partenaires doivent s'organiser pour accomplir une tâche
- Diversifier les rôles de chacun afin que chaque enfant puisse comprendre les différents rôles.
- Favoriser le parrainage des plus jeunes par les plus âgés.
- Rappeler la nécessité de la règle commune qui est indispensable au bon fonctionnement.
- Permettre aux enfants de proposer et même d'organiser des variantes de l'activité avec l'accord u groupe.

6.4 Construire le futur citoyen

- Développer la notion de développement durable par des actions simples de rangement, économie et surveillance du gaspillage au cours des activités.
- Construire la notion de représentativité par les délégués chargés d'un travail préparatoire.
- Promouvoir le respect et le droit à la différence.
- Découvrir, à travers des activités pratiquées ailleurs, les différentes civilisations.

6.5. Développer les liens avec le patrimoine communal

- Développer la connaissance de la commune, de ses espaces en liaison avec les parents.
- Participer aux activités communales organisées au cours de l'année.
- Favoriser les échanges avec les plus anciens pour comprendre la mémoire du village.

- Impliquer les parents dans des témoignages du temps passé et de leurs racines.

7. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE

7.1. GENERALITES

Le présent projet éducatif territorial concerne la commune de LABASTIDE BEAUVOIR et son groupe scolaire de 5 classes (3 élémentaires et 2 maternelles).

L'effectif 2014 -2015 est de 115 enfants répartis en

- 40 enfants pour les classes maternelles.
- 75 enfants dans les classes élémentaires

Les activités périscolaires sont proposées à tous chaque jour selon l'emploi du temps suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 30 - 8 h50	Accueil et ALAE	Accueil et ALAE	Accueil et ALAE	Accueil et ALAE	Accueil et ALAE
12 h 00 - 13 h45	Repas et ALAE	Repas et ALAE		Repas et ALAE	Repas et ALAE
16 h 00 - 17 h 30	TAP	TAP		TAP	TAP
17 h 30 - 18 h 30	A.L.A.E.	A.L.A.E.		A.L.A.E.	A.L.A.E.

Il a été choisi de libérer les élèves à 16 h après le temps scolaire pour commencer le temps d'activités périscolaires (TAP) pendant 1h30 mn pour ceux qui ont choisi ces activités. Les autres sont à disposition des parents ou placés en ALAE simple.

Le temps de 90 mn comprend le temps de goûter, le déplacement éventuel et le temps d'activité avec le retour à l'école pour 17h30. Certains enfants sortent à leur tour à ce moment là mais les parents qui le désirent peuvent laisser les enfants jusqu'à 18 h30.

Les parents s'engagent selon leur choix sur un TAP pendant une période de sept semaines consécutives sur la même activité (le même jour) au vu du programme proposé.

En cas d'absence prévue, il faut prévenir 48 h avant (délai pour la commandes des repas)

Quelles que soient les activités, le tarif est modulé en fonction du QUOTIENT FAMILIAL selon les tarifs suivants :

TARIF ACTUEL	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
1/2 h	0,25 €	0,30 €	0,35 €	0,40 €	0,45 €
Repas	2,70 €	2,90 €	3,10 €	3,30 €	3,50 €

7.2. FACTURATION

En fonction du nombre de ½ heures où l'enfant était présent, la facturation intervient à période échue.

Par contre, les inscriptions et la facturation au Centre de Loisirs sans hébergement animée par la communauté de communes (SICOVAL) sont indépendantes (mercredi après-midi et vacances scolaires). De nouvelles dispositions devront être prises avec le changement de qualification du temps du mercredi (temps devenu péri-scolaire).

7.2. LE PERSONNEL :

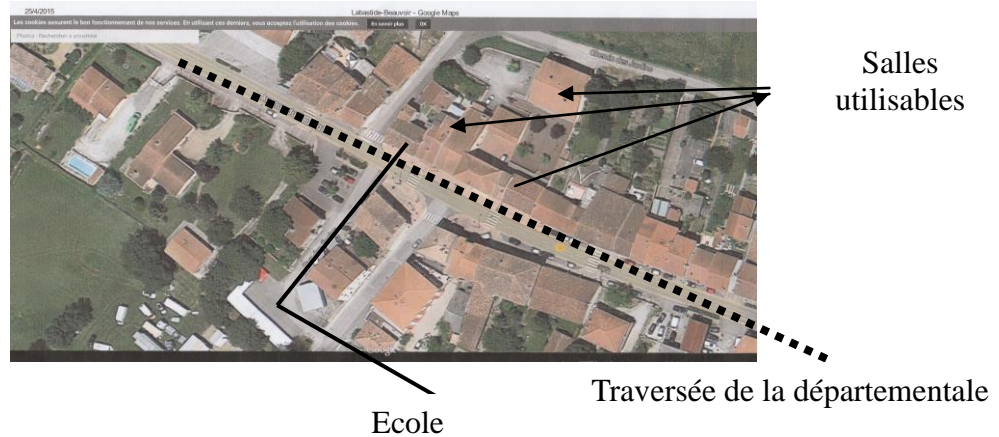
Directement géré par la commune, le personnel d'animation comprend :

1. La directrice d'ALAE
2. Trois animateurs qualifiés (BAFA en cours pour l'un deux, BAFA ou BPJEPS acquis pour les autres)
3. Deux ATSEM pour une part de leur service. Un agent municipal qualifié vient en renfort à midi.
4. Deux agents municipaux qui assurent la maintenance du système et participent à l'encadrement.

7.3. LES LOCAUX :

A l'école : la salle polyvalente, la salle des maîtres et la cour. Les salles de classe sont préservées dans la mesure du possible.

Salles municipales ; Halle aux grains ou salle GRUVEL réservées aux classes de grands en raison du déplacement (10 mn) en traversant la route départementale.



8. GESTION ET REGULATION DU DISPOSITIF :

8.1. LE DISPOSITIF

Niveau 1 : Une réunion de régulation de deux heures par semaine réunit tout le personnel intervenant et permet de régler les problèmes rencontrés au plus près de l'action. Elle constitue le dispositif de proximité le plus efficace pour les difficultés vécues au quotidien.

On y règle les questions matérielles et les problèmes de locaux ou de déplacements. On y évoque aussi les difficultés de comportement des enfants, dossiers qui seront discutés avec les enseignants et les parents concernés. C'est aussi le temps de la préparation des animations à venir.

Niveau 2 : Forte des remarques évoquées en réunion de pilotage, la directrice de l'ALAE assure la liaison avec l'environnement proche (entretien avec la directrice et un élu chargé de la petite enfance une fois par semaine), discute les cas des élèves qui posent problème avec les enseignants et informe les parents en fonction de ce qui a été dit pendant la régulation. Ce niveau de régulation, très important est apprécié par les parents qui ont besoin d'un interlocuteur privilégié.

Niveau 3 : Le comité de pilotage :

Témoin de l'implication de tous mais aussi limité par l'efficacité nécessaire, le comité comprend 9 personnes. Il est prévu tout de même de faire appel à des consultants extérieurs qui peuvent apporter leurs compétences techniques (appel à la CAF) ou à des animateurs spécialisés pour certaines activités.

On y trouve sous la présidence du maire :

La directrice de l'école.

La directrice de l'ALAE

Un représentant des délégués des parents d'élèves.

Un représentant de l'Association des Parents d'élèves

Deux représentants du conseil municipal (le maire et un membre de la commission « petite enfance »)

Un représentant du Foyer rural.

Un représentant de "Labastide en Fête"

Ce comité de pilotage est chargé de la régulation du dispositif et de la communication aux habitants (réunion d'information, diffusion de flyers, article dans le bulletin municipal).

Réuni deux fois par trimestre, ce comité veille à conserver le cap établi et propose, discute et entérine les éventuelles modifications indispensables.

Les modifications de structure (recrutement, formation, horaires ...) sont alors présentées au conseil municipal, dossier porté par les élus présents.

Le comité a notamment élaboré et exploité un questionnaire de satisfaction pour les parents et un bilan (financier et moral) pour le conseil municipal (voir annexe)

8.2 MODALITES D'EVALUATION

Niveau 1 :

Régulation hebdomadaire (animateurs / Directrices d'ALAE, ATSEM)

Déroulement des activités (conformité aux prévisions)

Matériel :

La préparation matérielle est-elle conforme ?

Besoin de matériels supplémentaires ?

Qualité des matériels utilisés ?

Lieux :

Qualité du déplacement éventuel ?

Les salles utilisées sont-elles adaptées ?

Besoin éventuel d'aménagement ou de facilité (clés, chauffage...)

Comportements des enfants :

Discipline (conforme ou pas), adhésion (enthousiaste, obéissant, opposant), suggestions...

Les enfants et l'activité

Intérêt personnel (sans opposition, collaboration, opposition)

Longueur et épuisement de la séance

Socialisation et entraide, conflits

Déroulement :

Temps imparti suffisant, à modifier..

Encadrement suffisant

Autres difficultés rencontrées pendant la séance.

Niveau 2 :

Organisation en relation avec l'école : rencontre hebdomadaire entre Directrice ALAE et Directrice d'école)

Résumé des difficultés avec les élèves / Discussion autour des cas les plus marquants.

Résumé des problèmes matériels : salles utilisées, matériel commun emprunté, déplacements..

Relation avec les enseignants sur les contenus.

Sur les échanges d'élèves et les déplacements réciproques.

Sur les nuisances (fatigue, excitation)

Bruit ou déplacements perturbateurs ?

Enfants nerveux ou peu réceptifs au retour en classe (matin, midi).

Divers : Thèmes communs entre les contenus prévisionnels de l'ALAE et ceux des enseignants.

Niveau 3 : Comité de pilotage :

Deux directions de travail

Les constats dégagés par les niveaux 1 et 2 (portés par les directrices).

Les demandes ou les suggestions apportées par les parents d'élèves et les associations.

Bilan comparatif des actions passées en comparaison avec les objectifs visés. :

- Variété des activités proposées et fréquentation des élèves.
- Evolution des attitudes des enfants (socialisation, coopération)
- Bilan des besoins et attentes des enfants (selon les parents ou par eux-mêmes).
- Bilan des activités croisées : association/ ALAE ; mairie/ associations/ ALAE...

Projets envisagés :

- Faisabilité et répartition des tâches.
- Matériel et moyens à disposition.
- Rappel sur le déroulement en liaison avec les objectifs du projet.
- Besoins à combler pour augmenter la réponse à la demande des usagers (parents/ enfants)

9. CONCLUSION :

Il est important de définir une cohérence entre les différents partenaires de l'animation communale. Les actions entreprises ces dernières années montrent que les associations peuvent désormais assurer à plusieurs et en collaboration les principales animations de la commune. Elles peuvent en outre par la diversification des activités et leur volonté de toujours mieux répondre aux demandes des habitants accompagner les besoins des anciens comme des nouveaux habitants.

L'école est appelée à devenir le pivot de la vie des enfants d'abord par le temps qu'ils y passent mais aussi par l'importance qu'elle prend dans leurs pensées. Il est naturel que toutes les actions qui se développent dans la commune incluent les plus jeunes comme éléments primordiaux de l'avenir. Les enfants entraînant leurs parents, on retrouve ainsi une bonne partie du village.

Ce projet devrait permettre de rassembler tous les partenaires autour de l'animation globale de la commune en direction des petits et des grands. L'expansion du village va rendre indispensable cette cohésion afin de proposer une intégration rapide des nouveaux arrivants. La vie du village ne sera pas assurée seulement par une expansion rapide de la population mais par des noyaux de cohésion qui devraient permettre aux habitants de vivre une vie agréable dans un endroit qu'ils ont choisi.

GROUPE SCOLAIRE INFORMATIONS PRATIQUES Commune de LABASTIDE BEAUVOIR

**Groupe scolaire Jacques de Beauvoir : 8 rue des écoles 31450 LABASTIDE BEAUVOIR
5 classes (2 maternelles et 3 élémentaires) pour 115 élèves en 2014/ 2015.**

La commune dispose de deux salles municipales utilisables pour des activités sportives et d'une bibliothèque .

Membres du comité de pilotage

**Nathalie DUFFORT : Directrice de l'école
Ecole : 05 61 81 87 51**

**Caroline CHEVALIER, directrice de l'ALAE
Mairie : 05 61 81 83 90 ou alae@labastide-beauvoir.fr**

**Georges RAVOIRE : Maire
Estelle FAURE : Adjointe à la petite enfance
Mairie : 05 61 81 83 90 ou elus@labastide-beauvoir.fr**

**Angélica PIET, Présidente de l'Association des Parents d'élèves 06.19.91.12.50 ou
sicard_angelica@voila.fr**

Frank JOLIBOIS, représentant des délégués des parents d'élèves

Associations :

Nicolas TOPPAN président de LABASTIDE EN FETE : 06 73 02 88 60




Gérard EUGENE président du foyer rural : 05 61 81 83 61

ANNEXE 1

Questionnaire d'évaluation (niveau 3)

	Très satisfaisant	satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfait	Sans avis
ACCUEIL					
Des horaires d'ouverture de l'école (7h30-18h30)	26 45%	26 45%		1	3
La disponibilité de l'équipe d'animation le matin ou le soir	20 34%	22 38%			7
La prise en compte de vos recommandations	10	21 36%			18 31%
La confidentialité de vos échanges	8	20 34%			19 32%
La propreté des locaux	14	29 50%	1		8
ACTIVITES ET ANIMATION (sauf TAP)					
L'encadrement des enfants sur les temps alae	11	23 40%		1	12 21%
La qualité des activités proposées	8	27 47%	4		9
La variété des activités proposées	9	29 50%	5		6
La satisfaction de votre enfant sur les temps alae	15 26%	27 47%	1	1	4
ACTIVITES TAP (de 16h à 17h30)					
La qualité des activités	8	27 47%	1		11
La variété des activités	13	23 40%	1		11
La satisfaction de votre enfant sur les activités	14 24%	21 36%	2		11

AVIS DES ENFANTS

ACCUEIL			
Tu es bien accueilli à l'école	51 88%	6	
Les adultes sont disponibles et à ton écoute	26	30 52%	
L'école est propre	28 48%	23	7 (2 toilettes)
LA CANTINE			
Tu manges bien à la cantine	29 50%	25	3
Tu as le temps de manger tranquillement	22 38%	18	15
Le temps du repas est calme et agréable	2	24 41%	30 (calme 6 52%)
ACTIVITES ET ANIMATION			
Les activités proposées le matin t'intéressent	15 26%	11	3
Les jeux proposés le midi t'intéressent	22	26 45%	7
Les activités du TAP (16h/17h30) t'intéressent	37 64%	5	2
Tu peux te reposer quand tu es fatigué ou tu peux faire ce que tu veux	30 52%	16	7
Tu aimes venir à l'Alae du matin, du midi et du soir ?	35 60%	13	
Tu t'amuses pendant ces activités ?	35 60%	12	1